



Louise Elisabeth MOLE

Année Scolaire 2016-2017

Circulaire de Rentrée

Annexe aux règles de vie
du carnet de correspondance

A CONSERVER PRECIEUSEMENT

Chers Parents,

Lisez attentivement cette circulaire qui contient de nombreuses dates et informations qui vous seront utiles tout au long de l'année et que nous ne pourrions vous rappeler.

En espérant que cette nouvelle année scolaire sera enrichissante et pleine de promesses exaucées pour chacun et chacune d'entre vous, je vous souhaite une bonne rentrée.

B. CAMBONIE
Chef d'Etablissement

1 ● DATES ET HEURES DE RENTRÉE

COLLEGE – vendredi 02 Septembre 2016		
Classes	Heure	Lieu
6èmes	8 h 45	Pour les élèves de l'Ecole Saint Louis, rendez-vous à l'Ecole Saint-Louis, Entrée : 11 rue Pierre Lavoye 95300 PONTOISE
	9 h 00	Pour les autres élèves, Entrée : Place Nicolas Flamel, rendez-vous dans la cour devant le perron.
5èmes	9 h 45	Dans la cour intérieure du collège où sont affichées les listes des classes
4èmes	10 h 15	
3èmes	10 h 45	
Vendredi 02 Septembre 2016, début des cours à 13 h 35. Sortie pour tous à 16 h 30. Les autorisations d'arrivées différées et de sorties anticipées seront en vigueur à compter du lundi 05 septembre 2016. Le service de restauration est assuré à compter du vendredi 02 septembre 2016.		

LYCEE		
Classes de SECONDES Générales et Technologiques Classes de SECONDES Professionnelles		
	Site de Pontoise	Site de Jouy-le-Moutier
Rentrée des élèves	Vendredi 02 septembre à 13 h 30 En salle d'étude collège	Jeudi 1er septembre à 14 h 00 Accueil dans le hall.
Journée d'intégration	Vendredi 09 septembre	Vendredi 02 septembre
Début des cours	Lundi 05 septembre	Lundi 05 septembre

Classes de PREMIERES Générales et Technologiques Classes de PREMIERES Professionnelles		
	Site de Pontoise	Site de Jouy-le-Moutier
Rentrée des élèves	Vendredi 02 septembre à 14 h 00 sections S, en salle d'étude collège vendredi 02 septembre à 14 h 30 sections L /ES, en salle d'étude collège	Jeudi 1er septembre à 14 h 30 Accueil dans le hall.
Journée d'intégration		Vendredi 02 septembre
Début des cours	Lundi 05 septembre	Lundi 05 septembre

Classes de TERMINALES Générales et Technologiques Classes de TERMINALES Professionnelles		
	Site de Pontoise	Site de Jouy-le-Moutier
Rentrée des élèves	Vendredi 02 septembre à 15 h 00 sections S, en salle d'étude collège vendredi 02 septembre à 15 h 30 sections L / ES, en salle d'étude collège	Jeudi 1er septembre à 15 h 00 Accueil dans le hall.
Journée d'intégration		Vendredi 02 septembre
Début des cours	Lundi 05 septembre	Lundi 05 septembre

Classe Prépa. Concours entrée en I.F.S.I. / Site de Jouy-le-Moutier
Rentrée et début des cours : lundi 26 septembre à 9 h 00

2 ● LIVRES LYCÉE (Seconde, Première, Terminale)

La plupart des livres sont prêtés aux élèves par l'établissement **contre un chèque de caution de 200 € à l'ordre d'OGEC NDC.**

En fin d'année, les livres devront être rendus impérativement à la date précisée par les éducateurs, à défaut de quoi le chèque de caution sera encaissé.

Selon la classe de votre enfant, vous trouverez sur la page d'accueil du site internet de l'établissement les manuels, à la charge des familles, indispensables pour la rentrée.

3 ● HORAIRES DES CLASSES

SITE DE PONTOISE

COLLEGE	6 ^{ème} – 5 ^{ème}	De 8 h 25 à 16 h 30. Le mercredi de 8 h 25 à 12 h 15. Samedi matin, pas de cours.
	4 ^{ème} – 3 ^{ème}	De 8 h 25 à 16 h 30. Les cours peuvent se prolonger jusqu'à 17 h 20. Le mercredi de 8 h 25 à 12 h 15. Samedi matin, pas de cours.
	<i>Les élèves peuvent arriver dans l'établissement dès 8 h 00</i>	
LYCEE	<ul style="list-style-type: none">· De 8 h 25 à 17 h 20.· Les cours peuvent se prolonger jusqu'à 18 h 10.· <u>Contrôles surveillés</u> :✓ Secondes générales et technologiques : devoirs de 2 h, le lundi 1 semaine sur 2.✓ DST le samedi matin pour tous les élèves de première et de terminale. La présence de tous est obligatoire. <i>Tous les élèves peuvent arriver dans l'établissement dès 8 h 00.</i>	
SITE DE JOUY-LE-MOUTIER		
LYCEE	<ul style="list-style-type: none">· De 8 h 40 à 12 h 35 et de 13 h 30 à 17 h 20· Les cours peuvent se prolonger jusqu'à 18 h 10· <u>Contrôles surveillés</u> :✓ Secondes générales et technologiques : devoirs de 2 h, le lundi 1 semaine sur 2.✓ Pour les 1ères, devoirs hebdomadaires le mercredi matin.✓ Pour les Terminales ST2S et STMG : des périodes de devoirs communs sont réparties sur l'année.✓ La présence de tous est obligatoire <i>Les élèves peuvent arriver dans l'établissement dès 8 h 15.</i>	

4 ● ÉTUDE DU SOIR AU COLLÈGE

Elle est facultative mais la présence est obligatoire pour **les élèves inscrits qui ne doivent pas quitter l'établissement entre la fin des cours et le début de l'étude.** Elle commencera le *lundi 05 septembre 2016*. Horaire : de 16 h 40 à 17 h 20 ou 18 h 00

Pour procéder à l'inscription, les familles devront compléter le document joint à cette circulaire et le rapporter au plus tard le vendredi 02 septembre 2016.

5 ● CIRCULATION

● SITE DE PONTOISE

L'entrée principale de l'établissement est située 8 place Nicolas Flamel.

Les vélos, vélomoteurs... peuvent être garés sous l'abri prévu à cet effet, en fonction des places.

Les lycéens entrent et sortent par l'accès rue Pierre Lavoye sauf le samedi où les lycéens rentrent par la place Nicolas Flamel.

LES PARENTS NE PEUVENT ENTRER DANS L'ETABLISSEMENT qu'après s'être annoncés à l'ACCUEIL situé à gauche du portillon, place Nicolas Flamel.

● **SITE DE JOUY-LE-MOUTIER**

L'entrée est située 37 rue des Valanchards.

Les vélos, vélomoteurs... peuvent être garés sous l'abri prévu à cet effet, en fonction des places.

LES PARENTS NE PEUVENT ENTRER DANS L'ETABLISSEMENT qu'après s'être annoncés à l'ACCUEIL situé au 37 rue des Valanchards.

6 ● ASSURANCE SCOLAIRE

L'établissement a souscrit un contrat collectif « scolaire – trajet » avec extension de garanties aux activités extra-scolaires 24/24 auprès de M.M.A. ASSURANCES – 29, place du Petit Martroy – 95300 PONTOISE – Tél. 01 30 17 40 40.

Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que tout sinistre extra-scolaire doit être **déclaré directement par la famille auprès de l'assureur** à l'adresse ci-dessus. L'établissement n'intervient pas dans le traitement de ces sinistres.

7 ● RESTAURATION ET CARTE ÉLÈVE

La carte élève permet l'accès à la restauration (self et cafétéria). Toute carte perdue ou détériorée doit être remplacée (coût 9 €). **A compter du mercredi 7 septembre 2016, la carte élève doit être chargée pour pouvoir consommer.**

Pour charger la carte :

- un paiement en ligne sécurisé sur « ECOLE DIRECTE », espace famille, ouvert **à partir du jeudi 25 août 2016**, (traitement 24 heures).
- règlement par chèque à l'ordre de l'**OGEC-NDC**, portant **nom, prénom et classe de l'élève au dos** (traitement 72 heures).

La consultation des soldes de restauration est possible sur ECOLE DIRECTE, espace famille, en cliquant sur le bouton « restauration scolaire ». Attention : un décalage de 24 à 48 heures peut apparaître avec la situation réelle.

SITE DE PONTOISE :

Les chèques doivent être déposés dans la boîte aux lettres de la COMPTABILITE.

Au **COLLEGE**, une inscription en demi-pension est **une inscription pour l'année**, sauf cas de force majeure. Les frais de demi-pension sont facturés en début d'année.

- Les externes peuvent déjeuner au self pour le prix de 7,31 €.
- Le « Bar à vitamines » est ouvert aux collégiens **uniquement le mercredi**, à compter du mercredi 7 septembre 2016. Les collégiens peuvent y déjeuner après chargement de la carte. Le prix est fonction de la consommation, un ticket de caisse est délivré.
- Les externes quittent l'établissement après les cours de la matinée à partir de 11h20 et ne rentrent dans l'établissement qu'à l'heure de début de cours stipulée dans l'emploi du temps.

Au **LYCEE**, les élèves peuvent déjeuner au self pour le prix de 7,31 €, ou au « Bar à vitamines » (prix selon consommation), à partir du **lundi 05 septembre 2016**.

SITE DE JOUY-LE-MOUTIER

Les chèques doivent être déposés dans la boîte aux lettres située à l'entrée du couloir de l'administration.

Un service de restauration en « libre service » est proposé aux élèves à partir du **lundi 05 septembre 2016**.

8 ● PHOTOGRAPHIE

Lundi 05 et mardi 06 septembre 2016 pour le site de Pontoise et le mardi 06 septembre 2016 (matin) pour le site de Jouy-le-Moutier, un photographe sera dans l'établissement pour prendre les photos de groupes et une série de photos d'identité de chaque élève. Celles-ci serviront à élaborer la carte élève et les « trombinoscopes » des différentes classes. Il vous sera alors remis dans le mois qui suit la rentrée une série de photos d'identité.

Ces photos sont obligatoires et rentrent dans les frais de scolarité.

9 ● E. P. S.

Les lycéens qui utilisent les installations extérieures sont appelés à s'y rendre et/ou à en repartir **par leurs propres moyens**. Les horaires de cours devront être respectés.

Les élèves doivent obligatoirement avoir une tenue et des chaussures adaptées à la pratique du sport.

10 ● INFIRMERIE

L'infirmerie n'est en aucun cas une pharmacie ou un hôpital. **Tout élève étant malade avant de se rendre au collège ou au lycée doit être gardé à la maison**.

Les élèves ayant un traitement spécifique doivent le déposer à l'assistante sanitaire, accompagné de l'ordonnance.

11 ● ABSENCES

Toute absence doit être signalée le jour même avant 9 h 20 (y compris le samedi).

- Au collège, par téléphone au 01 34 41 66 80 en laissant un message sur le répondeur indiquant le nom, le prénom, la classe de votre enfant et le motif de l'absence.
- Au lycée sur le site de Pontoise, par téléphone au 01 34 41 61 21 ou par mail viescolaire.ndc@gmail.com en indiquant le nom, le prénom, la classe de votre enfant et le motif de l'absence.
- Au lycée sur le site de Jouy le Moutier, par téléphone à l'accueil au 01 79 42 71 06.

A son retour, l'élève devra présenter son carnet de correspondance aux éducateurs avec la justification (coupon jaune) signée des parents.

Par ailleurs,

- Pour une absence prévisible, vous devez compléter un **coupon jaune du carnet de correspondance au moins 48 h à l'avance**. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de nous prévenir le jour de l'absence.
- Les élèves malades ne peuvent quitter l'établissement que s'ils ont été vu au préalable par l'infirmière ou par le CPE.

- Toute dispense d'éducation physique et sportive doit être remise au professeur d'EPS qui remplira le carnet de liaison et l'élève devra ensuite le présenter à la vie scolaire.

12 • TENUE VESTIMENTAIRE

Les élèves doivent porter des vêtements et des coiffures corrects et propres, adaptés à la situation d'étude, en application du règlement intérieur (à relire dans le carnet de correspondance). **Les tenues de sport étant réservées aux cours d'E.P.S., elles sont interdites dans les autres cours.**

De la 6ème à la terminale, une blouse en coton est obligatoire pour les travaux pratiques en laboratoire et en salle professionnelle. Cette blouse ne doit porter aucun graffiti.

Toutes les fins de trimestre, sont récoltés des sacs entiers de vêtements et objets divers oubliés ou perdus que les enfants ont tendance à déclarer « volés ». **Les vêtements, chaussures de sport, trousse, sacs et livres doivent être marqués. L'école ne peut être tenue responsable de la disparition des objets perdus ou volés.**

Il est demandé instamment aux élèves de ne laisser aucun objet de valeur (téléphone, bijoux, argent, etc.) dans la classe et dans les vestiaires du gymnase.

13 • L'ACCUEIL

AUCUN MESSAGE TELEPHONIQUE N'EST TRANSMIS AUX ELEVES.

En aucun cas, l'Accueil ne prend en charge les objets oubliés au domicile par les enfants (affaires d'E.P.S., cahiers, travaux.....).

● **SITE DE PONTOISE**

L'Accueil de l'école est ouvert tous les jours de 8 h à 18 h 30 (17h le mercredi) et une permanence est assurée le samedi de 8 h à 12 h 30.

● **SITE DE JOUY-LE-MOUTIER**

L'Accueil est ouvert tous les jours de 8 h 15 à 18 h 30 (sauf le mercredi fermeture à 13 h 30) et fermé le samedi.

14 • SECRÉTARIAT ÉLÈVES

TRES IMPORTANT :

N'oubliez pas de signaler **par écrit** ou **par mail** au « secrétariat Élèves » tous les changements de coordonnées, adresse, numéros de téléphone (domicile et travail), e-mail... et de situation familiale. Une adresse e-mail correcte vous permet notamment d'être alerté par mail de l'arrivée de messages dans Ecole Directe.

15 • BOURSES

S'adresser au **SECRETARIAT ELEVES** (pour le site de Pontoise) et au **SECRETARIAT** (pour le site de Jouy-le Moutier) :

- Pour le COLLEGE : Un document sera remis aux élèves mi-septembre 2016.
- Pour le LYCEE (2^{nde} et 1^{ère}) : Début FEVRIER 2017.

16 • DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT (D.S.E.)

Le D.S.E. concerne uniquement les élèves de **TERMINALE**. Ce dossier leur permet de demander **UNE BOURSE** et/ou un **LOGEMENT EN RESIDENCE UNIVERSITAIRE**.

Les inscriptions sont à saisir sur le site internet qui sera communiqué aux lycéens, par voie d'affichage dans le lycée, au début de l'année 2017.

17 • LE RESPECT

Une de nos valeurs essentielles est le respect de l'autre quel qu'il soit et surtout dans sa différence afin de permettre la sérénité dans les échanges.

18 • PASTORALE

La pastorale de vos enfants nécessite de nombreux bénévoles parmi les parents et le personnel d'encadrement de l'établissement.

Nous avons besoin d'animateurs de catéchèse et d'Education au Développement et à l'Universel. Merci de vous faire connaître à l'aide du coupon-réponse « Aide à la pastorale » en annexe, ou de vous adresser à Florence BELLEMON, Adjointe au chef d'établissement en charge de la Pastorale (tel 01 34 41 61 04 ou 06 50 12 08 49 - mail resppastorale.ndc@gmail.com), ou à Fabienne SARTORIUS, au secrétariat de la pastorale (tél. 01 34 41 61 00 - mail secretariatpastoral.ndcompassion@orange.fr).

DATES A RETENIR

♦ Messe de rentrée de l'Enseignement Catholique, célébrée par Monseigneur LALANNE évêque de Pontoise.

Samedi 17 septembre à 10h00 à la Basilique d'Argenteuil

♦ **Jeudi 8 septembre à 16h30** : reprise de la messe hebdomadaire à la chapelle (site de Pontoise)

♦ Célébrations/messes de l'Avent :

- **Jeudi 8 décembre matin pour les collégiens (célébration non eucharistique dans le gymnase)**
- **Mardi 13 décembre à 8h40 pour les lycéens du site de Jouy le Moutier (célébration non eucharistique dans la salle polyvalente)**
- **Jeudi 15 décembre à 13h35 pour les lycéens de Pontoise (messe à la cathédrale St-Maclou)**

♦ **Mercredi 1^{er} mars 2017 à 12h15** : célébration d'entrée en Carême (site de Pontoise)

♦ **Vendredi 31 mars 2017**

Opération Bol de riz (sites de Pontoise et de Jouy le Moutier)

Chemin de croix à 13h35 (site de Jouy le Moutier) et à 15h30 (site de Pontoise)

POUR LES COLLEGIENS :

♦ PASTORALE DE SIXIEME

POUR TOUS :

- Grand jeu de rentrée KT/EDU **mercredi 21 septembre**
- Animation musicale **mercredi 5 octobre** de 8h30 à 12h15 à la Chapelle Sainte Thérèse à Saint Ouen l'Aumône

POUR CEUX QUI LE SOUHAITENT :

- Pour les élèves qui commencent la préparation au baptême ou à la première communion, temps fort à l'abbaye d'Ourscamp **le mercredi 19 octobre toute la journée**
- Pèlerinage à Lisieux **mercredi 7 juin 2017**, après-midi de préparation le samedi 20 mai 2017

♦ PASTORALE DE CINQUIEME

POUR CEUX QUI LE SOUHAITENT : BAPTEME, COMMUNION, PROFESSION DE FOI

- Pour les élèves qui commencent la préparation au baptême ou à la première communion, temps fort à l'abbaye d'Ourscamp **le mercredi 19 octobre toute la journée**
- Réunion des parents des élèves faisant leur profession de Foi : **vendredi 9 décembre** à 20h15
- Retraite **du mercredi 3 au vendredi 5 mai 2017** à Jambville (78)
- Baptêmes : en soirée **vendredi 5 mai 2017** à Jambville
- Profession de Foi et Premières Communions **samedi 13 mai 2017** à l'Eglise Notre Dame à Pontoise

♦ PASTORALE DE QUATRIEME

POUR TOUS :

- Rencontre avec le chanteur du groupe de rock chrétien PUSH **vendredi 13 janvier 2017**

POUR CEUX QUI LE SOUHAITENT :

- FRAT de Jambville à la Pentecôte du vendredi 2 juin 2017 au soir au lundi 5 juin au soir. Après-midi de préparation les samedis 25 mars et 20 mai 2017

♦ PASTORALE DE TROISIEME

POUR TOUS :

- Journée de la Paix à ALBERT(Somme) **jeudi 10 novembre**

POUR CEUX QUI LE SOUHAITENT :

- Reprise des rencontres-partage de l'Oasis le vendredi 16 septembre
- FRAT de Jambville à la Pentecôte du vendredi 2 juin 2017 au soir au lundi 5 juin au soir. Après-midi de préparation les samedis 25 mars et 20 mai 2017

POUR LES LYCEENS

POUR CEUX QUI LE SOUHAITENT :

- Lycée site de Pontoise : reprise des rencontres-partage de l'Oasis **jeudi 8 septembre à 12h15**
- Lycée site de Jouy le Moutier : reprise des rencontres-partage à la Pierre d'Angle **lundi 26 septembre à 12h35**

CONFIRMATION

Un nouveau cycle de préparation à la confirmation (baptême, 1^{ère} communion) démarre en octobre 2016, pour 15 mois. Les lycéens seront sollicités à la rentrée. Les parents des élèves intéressés et les élèves recevront une invitation à la soirée d'inscription par Ecole Directe.

- Soirée d'inscription **jeudi 29 septembre 20h30** (église des Louvrais à Pontoise)
- Week-end de lancement du samedi **15 après-midi au dimanche 16 octobre midi**
- Retraite pendant les vacances de la Toussaint 2017
- Sacrement de Confirmation en Novembre-décembre 2017

- Taizé Tremplin (séjour diocésain à Taizé) **du jeudi 27 octobre au lundi 31 octobre 2016**
- Camp Ski et Foi **du samedi 11 au dimanche 19 février 2017** (inscription individuelle, pas de groupe constitué NDC)

POUR TOUS LES ELEVES

Evénements diocésains avec inscription individuelle (pas de groupe constitué NDC) :

- Ecole de prière **du dimanche 9 au dimanche 16 juillet 2017**
- Pélé VTT dans le Vexin **du lundi 21 au vendredi 25 août 2017**

19 ● RÉUNIONS DE PARENTS - INFORMATIONS DE RENTREE

COLLEGE		LYCEE Pontoise et Jouy le Moutier	
6 ^{ème}	Lundi 05 septembre 2016	2 ^{nde} générales - Pontoise	Mardi 06 septembre 2016
5 ^{ème}	Jeudi 15 septembre 2016	1 ^{ères} générales - Pontoise	Lundi 12 septembre 2016
4 ^{ème}	Lundi 19 septembre 2016	Terminales générales - Pontoise	Mardi 20 septembre 2016
3 ^{ème}	Jeudi 08 septembre 2016	2 ^{ndes} générales, techno. et pro. - JLM	Mardi 13 septembre 2016
		1 ^{ères} et Terminales techno. et pro - JLM	Jeudi 22 septembre 2016

- **SITE DE PONTOISE :**

Réunion d'information générale à **17 h 30 en salle d'étude collège** suivie d'une rencontre avec l'équipe pédagogique dans la salle de classe, *jusqu'à 20 heures.*

- **SITE DE JOUY-LE-MOUTIER :**

Réunion d'information générale à **17 h 30 en salle polyvalente** suivie d'une rencontre avec l'équipe pédagogique dans la salle de classe, *jusqu'à 20 heures.*

20 ● RENCONTRES ÉLÈVES-PARENTS-PROFESSEURS

Les rencontres se dérouleront sur le site de Pontoise à partir de 16 h 30 8, place Nicolas Flamel – 95 300 PONTOISE	
6 ^{ème} A - E - F	Lundi 07 novembre 2016
6 ^{ème} B - C - D	Mardi 8 novembre 2016
5 ^{ème} A - C - D	Mardi 17 janvier 2017
5 ^{ème} B - E - F	Jeudi 19 janvier 2017
4 ^{ème} B - C - D	Jeudi 05 janvier 2017
4 ^{ème} A - E - F	Lundi 09 janvier 2017
3 ^{ème} A - C - D	Lundi 21 novembre 2016
3 ^{ème} B - E	Mardi 22 novembre 2016
2 ^{nde} générales et technologiques (Pontoise) D - E - F	Mardi 08 novembre 2016
A - B - C	Jeudi 10 novembre 2016
Niveau 2^{nde} : Rencontre orientation post conseils de 2^{ème} trimestre. Sur invitation des professeurs principaux Date : dernière semaine de mars ou première semaine d'avril en fonction des classes.	
Premières	Lundi 16 janvier 2017
Terminales	Mardi 10 janvier 2017

Les rencontres se dérouleront sur le site de Jouy-le- Moutier 37, rue des Valanchards - 95280 JOUY LE MOUTIER	
2 ^{nde} générales et technologiques (Jouy-le-Moutier)	Lundi 14 novembre 2016 à partir de 17 h
Niveau 2^{nde} : Rencontre orientation post conseils de 2^{ème} trimestre. Sur invitation des professeurs principaux Date : dernière semaine de mars ou première semaine d'avril en fonction des classes.	
2 ^{nde} , 1 ^{ère} , et Term. ASSP et SPVL	Jeudi 12 janvier 2017 à partir de 14 h
1 ^{ère} et Term. ST2S et STMG	Jeudi 12 janvier 2017 à partir de 14 h

N.B. : Si les résultats de vos enfants vous inquiètent, n'attendez pas ces réunions pour rencontrer les professeurs.

21 • PÉRIODE DE NOTES

AU COLLEGE

chaque semaine, l'élève reporte les notes obtenues sur le carnet de correspondance

Bulletins intermédiaires	Arrêt des notes le :
n° 1	Jeudi 06 octobre 2016
n° 2	Lundi 16 janvier 2017
n° 3	Jeudi 20 avril 2017
<i>Ces relevés de notes ne seront disponibles que sur Ecole Directe</i>	
Bulletins trimestriels	Arrêt des notes le :
1 ^{er} trimestre	Lundi 28 novembre 2016
2 ^{ème} trimestre	Lundi 06 mars 2017
3 ^{ème} trimestre	Communiqué ultérieurement en fonction des dates de Commission d'Appel fixées par la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique.
Les bulletins trimestriels sont transmis <u>par courrier</u>.	

AU LYCEE

Classes de SECONDE - PREMIERE et TERMINALE Générales et Technologiques

Relevés de notes	Arrêt des notes le :
n° 1	Mercredi 12 octobre 2016
n° 2	Vendredi 13 janvier 2017
n° 3	Vendredi 31 mars 2017
<i>Ces relevés de notes ne seront disponibles que sur Ecole Directe</i>	
Bulletin trimestriel	Arrêt des notes le :
1 ^{er} trimestre	Lundi 21 novembre 2016
2 ^{ème} trimestre	Lundi 27 février 2017
3 ^{ème} trimestre	Communiqué ultérieurement en fonction des dates du Baccalauréat
Les bulletins trimestriels sont transmis <u>par courrier</u>.	

Classes de SECONDE, PREMIERE et TERMINALE Professionnelles

Bulletin mi 1 ^{er} semestre	Vendredi 14 octobre 2016
Bulletin 1 ^{er} semestre	Mardi 03 janvier 2017
Bulletin mi 2 nd semestre	Vendredi 17 mars 2017
Bulletin 2 nd semestre	Communiqué ultérieurement

**COLLEGE ET LYCEE SITE de PONTOISE / SITE de JOUY LE MOUTIER**

- ◆ **2^{ème} SEMESTRE** : Lundi 16 janvier 2017
- ◆ **Journées Portes Ouvertes sur le site de Jouy-le-Moutier :**
 - Samedi 18 mars 2017 de 9 h 00 à 13 h 00
 - Samedi 13 mai 2017 de 9 h 00 à 13 h 00
- ◆ **Journée des Arts** (les options théâtre, arts plastiques et l'AS danse vous montrent leurs talents) samedi 20 mai 2017 de 13 h à 18 h **sur le site de Jouy-le-Moutier.**

COLLEGE**ACTIONS SUR L'ORIENTATION :**

- ◆ **Tests du COREP pour les élèves de 3^{ème}** : Mardi 27 septembre 2016
- ◆ **Forum des métiers :** Pour les élèves de 3^{ème}, samedi 14 janvier 2017 sur le site de Jouy-le-Moutier.
- ◆ **Réunion d'information sur l'orientation pour les parents de 3^{ème}** :
Mardi 28 Mars 2017 à 18 h.
- ◆ **Journées Portes Ouvertes sur le site de Jouy-le-Moutier :**
Samedi 18 mars 2017 de 9 h 00 à 13 h 00
Samedi 13 mai 2017 de 9 h 00 à 13 h 00

DEVOIRS COMMUNS ET PREPARATION AUX EXAMENS :

- ◆ **Brevets blancs 3^{ème}** :
Mardi 08 novembre 2016 (Français / Mathématiques)
Mercredi 15 mars 2017 (Français)
jeudi 16 mars 2017 (Histoire-Géographie – EMC / Mathématiques)
- ◆ **Devoir Commun 4^{ème}** :
Mercredi 17 mai 2017 (Français)
Jeudi 18 mai 2017 (Histoire-Géographie - E.M.C / Mathématiques)
- ◆ **BIG CHALLENGE** Jeudi 04 mai 2017

LYCEE SITE DE PONTOISE**ACTIONS SUR L'ORIENTATION :**

- ◆ **Forum des métiers :** Samedi 14 janvier 2017 sur le site de Jouy-le-Moutier (la présence de tous les lycéens est obligatoire).
- ◆ **Procédure « admission post-bac »**
Procédure d'inscription aux formations post-bac : du 20 janvier au 20 mars 2017.
Réunion d'information pour les parents sur « Admission Post Bac » (APB) :
Vendredi 06 janvier 2017 à 19 h 00 pour tous les parents de terminale sur le site de Pontoise.
- ◆ **Réunion d'information sur l'orientation pour les parents de 2^{nde}** :
Mardi 31 janvier 2017 à 18 h.

- ♦ **Périodes d'observation professionnelle**: Seconde Générale et Technologique uniquement. Les modalités d'organisation (types de stage, dates, durée, forme du rapport et évaluation) vous seront précisées dans le courant de l'année.

DEVOIRS COMMUNS - EXAMENS ET PREPARATION AUX EXAMENS :

- ♦ **DST 2nde** : un lundi sur deux selon le calendrier qui sera communiqué en début d'année.
- ♦ **T.P.E. – pour les 1ères L – ES et S (1^{ère} épreuve du BAC)**
 - remise des dossiers le jeudi 02 février 2017.
 - **examen** la semaine du 27 février au 03 mars 2017.

Les autres épreuves du Bac se déroulent fin juin
- ♦ **Premières L – ES et S Bac blanc**:
 - Oraux de Français : du 14 au 18 novembre 2016.
 - Oraux de Français : du 20 février 2017 au 24 février 2017.
 - Sciences 1^{ère} L et 1^{ère} ES : samedi 22 avril 2017.
 - Français : samedi 29 avril 2017.
 - Oraux Français : du 29 mai au 02 juin 2017.
- ♦ **Terminales L – ES et S Bac blanc** : semaine du lundi 27 février au 03 Mars 2017.

LYCEE SITE DE JOUY LE MOUTIER

ACTIONS SUR L'ORIENTATION :

- ♦ **Forum des métiers : Samedi 14 janvier 2017** sur le site de Jouy-le-Moutier (la présence de tous les lycéens est obligatoire).
- ♦ **Procédure « admission post-bac »**
 - **Procédure d'inscription aux formations post-bac** : du 20 janvier au 20 mars 2017.
 - **Réunion d'information pour les parents** sur « Admission Post Bac » (APB) :
Vendredi 06 janvier 2017 à 19 h 00 pour tous les parents de terminale. La réunion aura lieu sur le site de Pontoise.
- ♦ **Réunion d'information sur l'orientation pour les parents de 2^{nde} :**
Mardi 31 janvier 2017 à 18 h. La réunion aura lieu sur le site de Pontoise.
- ♦ **Périodes d'observation professionnelle**: Seconde Générale et Technologique uniquement. Les modalités d'organisation (types de stage, dates, durée, forme du rapport et évaluation) vous seront précisées dans le courant de l'année.

EXAMENS ET PREPARATION AUX EXAMENS :

- ♦ **DST 2nde** : un lundi sur deux selon le calendrier qui sera communiqué en début d'année.
- ♦ **CCF Bac Professionnel (Contrôle Continu en Cours de Formation) :**
Un calendrier des épreuves sera communiqué en début d'année.
Les autres épreuves du Bac se déroulent en mai / juin.
- ♦ **Premières STMG et ST2S Bac blanc :**
 - Oraux de Français : mi novembre.
 - Oraux de Français : fin janvier.
 - Ecrit Français : mercredi 29 avril 2017.
 - Oraux Français : fin mai.
- ♦ **Terminales STMG et ST2S Bac blanc :**
 - Semaine banalisée (devoirs aménagés type bac) du lundi 12 au vendredi 16 décembre 2016.
 - Bac blanc du lundi 27 février au 03 Mars 2017.

FORMATION PROFESSIONNELLE :

◆ Périodes de formation professionnelle (PFMP) :

Section SPVL		
Seconde	Première	Terminale
Du 09 janvier au 28 janvier 2017 3 semaines	Du 21 novembre au 11 décembre 2016 3 semaines	Du 19 septembre au 15 octobre 2016 4 semaines
Du 29 mai au 23 Juin 2017 4 semaines	Du 24 avril au 20 mai 2017 4 semaines	Du 20 février au 25 mars 2017 5 semaines
Section ASSP		
Seconde	Première	Terminale
Du 09 janvier au 28 janvier 2017 3 semaines	Du 21 novembre au 11 décembre 2016 4 semaines	Du 12 septembre au 15 octobre 2016 5 semaines
Du 29 mai au 23 juin 2017 4 semaines	Du 17 avril au 20 mai 2017 5 semaines	Du 06 mars au 25 mars 2017 3 semaines

◆ Journées Portes Ouvertes sur le site de Jouy-le-Moutier :

- Samedi 18 mars 2017 de 9 h 00 à 13 h 00.
- Samedi 13 mai 2017 de 9 h 00 à 13 h 00

23 • JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Les enseignants étant en réunion pédagogique, les élèves n'auront pas de cours :
mercredi 19 octobre 2016 matin et mardi 25 avril 2017 après midi.

24 • VACANCES SCOLAIRES

Rentrée des enseignants : Lundi 31 août 2016

Rentrée des élèves : cf. « Dates et heures de rentrée » en page 1 et page 2

TOUSSAINT : du mardi 18 octobre 2016 après les cours
au jeudi 03 novembre 2016 au matin

NOËL : du vendredi 16 décembre 2016 après les cours
au mardi 03 janvier 2017 au matin

HIVER : du Vendredi 03 février 2017 après les cours
au lundi 20 février 2017 au matin

PRINTEMPS : du samedi 1^{er} avril 2017 après les cours
au mardi 18 avril 2017 au matin

ASCENSION : du mercredi 24 mai 2017 après les cours
au lundi 29 mai 2017 au matin

PENTECOTE : du samedi 03 juin 2017 après les cours
Au mardi 06 juin 2017 au matin

POUR LE LYCEE :

PAS DE D.S.T. pour Pontoise:

Samedi 17 décembre 2016
Samedi 04 février 2017

Les DST du samedi 1^{er} avril 2017, du 29 avril 2017, et du 06 mai 2017 sont maintenus et obligatoires.

**25 • L'A.P.E.L (Association des Parents d'élèves de l'enseignement Libre) DANS
L'ECOLE**

Mardi 04 octobre 2016 à 20 h 00, Assemblée Générale Ordinaire de l'A.P.E.L dans la salle d'étude du lycée, site de Pontoise

A QUI S'ADRESSER ?

POUR	A QUI		Adresse e.mail / téléphone
<ul style="list-style-type: none"> ♦ un exeat ♦ une demande de bourse ♦ un changement de coordonnées 	Secrétariat Elèves Mme BOUSSELY		sec.eleves.ndcompassion@orange.fr
<ul style="list-style-type: none"> ♦ finances 	Comptabilité Mme GABORIEAU		compta.ndc@gmail.com
<ul style="list-style-type: none"> ♦ question d'ordre pédagogique ♦ demander un entretien à un responsable pédagogique 	AU COLLEGE	Mme KREUTZBERGER	Tél. 01 34 41 61 06 ou respcol.ndcompassion@orange.fr
	AU LYCEE	2de : M. TEIXEIRA	respseconde.ndc@gmail.com
		1ères Générales : Melle LE BORGNE	respprem.ndc@orange.fr
		Terminales Générales : Mme DUVIVIER	respترم.ndc@orange.fr
	Site de Jouy le Moutier Mme PERRIN - JOLY		Tél. 01 79 42 71 06 resp.jlm.ndc@gmail.com
<ul style="list-style-type: none"> ♦ prévenir d'une absence ou d'un retard 	Collège		M. FARES 01 34 41 66 80
	Lycée Pontoise		Mme LEGUAY 01 34 41 61 21 ou par mail viescolaire.ndc@gmail.com
	Lycée JLM		Accueil Mme KHALID 01 79 42 71 06
<ul style="list-style-type: none"> ♦ justifier d'une absence 	Au Collège : Cadre Educatif –M. FARES		ceduccollege.ndcompassion@orange.fr
	Au Lycée : Cadre Educatif Pontoise Mme LEGUAY		celycee.ndc@gmail.com
	Au Lycée : Cadre Educatif - JLM M. YALOULE		ayaloule.ndc@gmail.com
<ul style="list-style-type: none"> ♦ demande d'autorisation d'absence 	Coupon jaune dans le carnet de correspondance		
<ul style="list-style-type: none"> ♦ problème médical 	Infirmierie - Mme FROMAGE		Tél. : 01 34 41 61 00 infirmierie.ndcompassion@orange.fr
<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pastorale : 	questions d'ordre pastoral	Adjointe Pastorale Mme BELLEMON	resppastorale.ndc@gmail.com
	questions d'ordre administratif	Secrétaire Pastorale Mme SARTORIUS	secretariatpastoral.ndcompassion@orange.fr
<ul style="list-style-type: none"> ♦ demander un entretien à un professeur 	Au Professeur concerné		Par le biais du carnet de correspondance
<ul style="list-style-type: none"> ♦ demander un entretien au chef d'établissement M. CAMBONIE 	Secrétariat de Direction – Pontoise Mme GANDOUIN		Tél. : 01 34 41 61 00 direction.ndcompassion@wanadoo.fr
	Secrétariat de Direction – JLM Mme		Tél. : 01 79 42 71 06 secretariat.jlm.ndc@gmail.com

PARENTS, ET AUTRES BONNES VOLONTES :

**Vous êtes intéressés pour vous engager dans la pastorale des collégiens?
Nous vous attendons pour un petit-déjeuner convivial à l'Oasis,
bâtiment saint Joseph**



- Le mardi 06 septembre (5^{ème}) à 8h30
- Le mercredi 07 septembre (6^{ème}) à 8h30
- Le vendredi 09 septembre (4^{ème}) à 8h30

Merci de prévenir de votre présence **le secrétariat de la Pastorale (Fabienne Sartorius)** par téléphone (01 34 41 61 00) ou par mail (secretariatpastoral.ndcompassion@orange.fr)

Coupon réponse AIDE A LA PASTORALE (tous niveaux)

à renvoyer au secrétariat de la Pastorale (Fabienne Sartorius) secretariatpastoral.ndcompassion@orange.fr
uniquement si vous souhaitez aider à la pastorale

Nom.....Prénom.....Parent(s) de.....Classe (niveau).....

Tél fixe :.....Tél port. :.....

Mail :.....

Se propose d'aider à l'animation de : (cocher la ou les cases concernées)

Niveau 6^{ème}

- KT ou EDU 6^{ème} mercredi matin
- Grand Jeu de rentrée Fort Céleste (21/09)
- Animation Musicale (05/10)
- Pèlerinage Lisieux (07/06)
- Préparation à la Première Communion (jeudi 16h30-17h20) et/ou Baptême
- Autres sorties KT ou EDU 6^{ème}

Niveau 5^{ème}

- KT ou EDU 5^{ème} mardi matin
- Retraite de Profession de foi (03 au 05 mai)
- Autres sorties KT ou EDU 5^{ème}
- Préparation à la Première Communion (jeudi 16h30 -17h20) et/ou Baptême

Niveau 4^{ème}


- KT ou EDU 4^{ème} vendredi matin
- Matinée musicale/témoignage (13/01)
- FRAT de Jambville (2 au 5 juin)

Niveau 3^{ème}

- Rencontres-partage de l'Oasis vendredi (13h25 - 14h30/ 14h30 - 15h20/ 15h35 - 16h30)
- Journée à ALBERT (Somme) sur le thème de la Paix (10/11)
- FRAT de Jambville (2 au 5 juin)

Lycée

- Rencontres-partage de la Pierre d'Angle (Jouy le Moutier lundi midi 12h35-13h30)
- Rencontres-partage de l'Oasis (Pontoise jeudi midi 12h15 – 13h35)
- Soirées film-débat (site de Pontoise, 1 mardi par mois à partir de 18h15)
- Matinée seconde « Etre soi-même » (date à définir)
- Taizé Tremplin (27 au 31 octobre)

 Attention, il ne s'agit pas d'un coupon pour inscrire votre enfant à une activité de pastorale mais pour vous inscrire comme adulte animateur ou accompagnateur de ces activités !

Vous pouvez encadrer les activités d'autres niveaux que celui de votre enfant.
Chaque activité est préparée, des supports vous sont fournis.

Pour que toutes ces propositions puissent aboutir, nous avons besoin de vous !

Pour plus de renseignements, contactez Fabienne Sartorius ou Florence Bellemon au 06 50 12 08 49.

Aux Parents des Elèves de 3^{ème}



Année Scolaire 2016 /2017

NOTRE DAME DE LA COMPASSION
LOUISE ELISABETH MOLÉ

Madame, Monsieur,

A la fin de la classe de 3^{ème}, vous serez peut-être amenés avec votre enfant à faire des choix.

Dans le cadre de l'Education à l'Orientation prévue par la réforme, nous avons jugé opportun de donner à l'ensemble des élèves de 3^{ème} la possibilité de passer des tests d'aptitudes et d'orientation dans l'enceinte de l'établissement.

L'organisme retenu est le COREP, créé en 1941, qui est agréé par le Ministère de l'Education Nationale et géré par la SPAEEM, Société de Protection des Apprentis et des Enfants Employés dans les Manufactures, association reconnue d'utilité publique.

OBJECTIFS

- Evaluation des aptitudes sur le plan du raisonnement logique et dans le domaine verbal, à partir d'un support à la fois abstrait et concret.
- Appréciation des capacités de concentration, de réflexion et du rythme de travail.
- Approche des différents centres d'intérêts et recherche des possibilités d'adaptation aux études du second cycle.
- Elaboration d'un profil d'intérêts personnels et professionnels à partir de questionnaires individuels.

SCHEMA DE L'OPERATION

- Passation des tests au collège (une ½ journée par groupe **le mardi 27 septembre 2016**).
- Corrections des tests et élaboration des compte-rendus en interne au COREP.
- Présentation des résultats à Mme Kreutzberger et au professeur principal de l'élève **le mardi 29 novembre 2016**.
- Communication par écrit des résultats et des conclusions des tests à l'établissement scolaire qui les transmet aux parents, avec le bulletin trimestriel n°1.

COUT : 70 € par élève

Chaque élève doit être muni de trois feuilles de papier blanc non ligné, de deux crayons et d'une gomme.

Compte-tenu de son statut, le COREP ne peut recevoir directement des familles le remboursement des frais. L'établissement collectera les fonds et adressera à l'organisme un versement global.

Nous souhaitons vivement que cette proposition retienne toute votre attention.

Madame KREUTZBERGER et les Professeurs Principaux de 3^{ème}

✂ -----

COUPON à remettre à Mme PERRAUD le vendredi 02 septembre 2016 au plus tard.

Madame, Monsieur

parents de :

NOM :

Prénom :

Souhaitent que leur enfant passe les tests du COREP et **ont noté que le montant de 70 € figurera sur la facture**

Ne souhaitent pas que leur enfant passe les tests du COREP. Dans ce cas, il sera pris en charge au Collège.

Fait à

Le

Signature des Parents



Année Scolaire 2016 /2017

NOTRE DAME DE LA COMPASSION
LOUISE ELISABETH MOLÉ

ETUDE SURVEILLEE DU SOIR

Fiche d'inscription

NOM : Prénom :.....

Classe :.....

Jours de présence :

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

Heure de départ :

17h20

18h00

Date :.....

Signature :.....

▪ Si mon enfant reste à l'étude du soir le jeudi, je l'autorise à participer à la Messe à la chapelle, de 16h30 à 17h20, quand il le souhaite : **OUI**
NON

▪ Engagement sur l'année, sauf cas de force majeure.

▪ **227 € pour l'année (forfait); ce montant figurera sur la facture.**

Fiche à remettre à M. FARES le vendredi 02 septembre 2016, jour de la rentrée.



NOTRE DAME DE LA COMPASSION
LOUISE ELISABETH MOLÉ

AUX PARENTS DES ELEVES DE 6èmes

Afin de « fêter » cette entrée au Collège et de permettre à tous les élèves de s'intégrer rapidement au sein du groupe-classe, une sortie du niveau 6^e est organisée à la Base de Loisirs de Cergy ; il s'agit pour les jeunes de pratiquer diverses activités culturelles (liées à la lecture du livre « Perdus de vue ») et sportives (rallye, canoë, VTT, golf miniature).

Date : vendredi 23 septembre 2016

DEPART DE NDC : 7 h 15 POUR TOUS LES ENFANTS

Retour à NDC : 18 h 15

Trajets en car

Tenue vestimentaire :

- Prévoir :
- des vêtements adaptés au plein air.
 - maillot de bain, serviette et une **deuxième paire de chaussures** adaptée à la pratique du canoë (chaussures plastiques, baskets usagées...)
 - une casquette

Les cheveux longs doivent être attachés.

Apporter un pique-nique, une grande bouteille d'eau et un stylo.

Participation aux frais : 33,90 €

NB : En cas de pluie, la sortie est annulée et les cours ont lieu normalement. Les élèves doivent apporter leur cartable.

✂ -----

COUPON à remettre avec le Brevet de Natation au professeur principal vendredi 02 septembre 2016, jour de la rentrée.

Madame, Monsieur.....

Parents de : NOM :

Prénom :

1. Ont pris connaissance de la sortie du vendredi 23 septembre 2016 et ont noté que **le montant de 33.90 € figurera sur la facture.**

2. Acceptent d'accompagner un groupe d'enfants pour le rallye et les activités physiques

Oui

Non

Retour en bus à NDC pour 18h15

Je viens récupérer mon enfant à 17h15 à la base de loisirs (parking de la base nautique)

J'autorise Mme/M.à récupérer mon enfant à la base à 17h15.

Date :

Signature :

5 - Tableau des Garanties

Indice de référence : Indice de la construction publié par la Fédération Française du Bâtiment (F.F.B.) - Valeur au 1^{er} janvier 2016 : 929,50 €

DESIGNATION DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES	MONTANT DES FRANCHISES
A. RESPONSABILITÉ CIVILE (CS 004)		
1) Dommages corporels et immatériels consécutifs :		Néant
a. par intoxication alimentaire	3 987 971 € ⁽¹⁾	
b. autres dommages	8 000 000 € ⁽²⁾	
2) Dommages matériels et immatériels consécutifs :		
a. par vol hors locaux	41 674 €	
b. autres dommages	2 006 555 €	
3) Dommages causés par un élève stagiaire au matériel confié par l'entreprise d'accueil :	31 311 €	83 €
B. RECOURS ET DÉFENSE PÉNALE (CS 004)		
	44 761 €	Néant
C. INDEMNITÉ CONTRACTUELLE (CS 004) EN CAS :		
1) d'accident :		Néant
a. Décès, capital	5 343 € ⁽³⁾	
Porté pour les compétitions sportives	Au montant fixé par la réglementation en vigueur	
b. Prothèse dentaire (par dent)	408 €	
c. Bris de lunettes ou perte de lentilles	287 €	
d. Prothèse auditive (par appareil)	346 €	
2) d'accident, de poliomyélite, de méningite cérébro-spinale :		Néant (en cas de poliomyélite ou de méningite cérébro-spinale, les invalidités égales ou inférieures à 10% sont exclues)
a. Invalidité permanente, capital de base	40 402 € ⁽⁴⁾	
porté, pour les invalidités égales ou supérieures à 66 %, à	80 804 € ⁽⁵⁾	
b. Remboursement de soins ⁽⁴⁾ : sous déduction des régimes de prévoyance, dans la limite des frais réels	200 % du tarif de responsabilité de la Sécurité Sociale	Néant
D. CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE (maximum 3 consultations)		
	44 € par consultation	Néant
E. FRAIS DE RECHERCHES ET DE SECOURS (CS 004) (y compris les frais d'évacuation sur piste de ski)		
	4 410 €	Néant
F. FRAIS DE REMISE À NIVEAU SCOLAIRE (CS 004)		
En cas d'incapacité, médicalement constatée, de suivre l'enseignement à la suite d'un accident, d'une poliomyélite antérieure aiguë ou d'une méningite cérébro-spinale, remboursement des frais de remise à niveau, à concurrence de :	33 € par jour	30 jours
Avec maximum de :	1 323 €	
G. FRAIS DE RAPATRIEMENT DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS SCOLAIRES (CS 004)		
	Frais réels	Néant
H. ASSISTANCE VOYAGE (CS 003)		
1) Rapatriement ou transport sanitaire	Frais réels	Néant
2) Transport et rapatriement du corps	Frais réels	
- Frais annexes	598 €	
3) Soins médicaux à l'étranger	7 273 €	
4) Transport d'une personne ⁽⁶⁾	Frais réels	
- Frais d'hébergement ⁽⁶⁾	53 €/jour (maxi 533 €)	
I. DOMMAGES AUX INSTRUMENTS DE MUSIQUE		
	882 €	16 €
J. VOL ET DOMMAGES EN CAS D'AGRESSION ET DE RACKET		
	220 €	16 €
K. INTERRUPTION DE SCOLARITÉ		
1) Conduite à l'école suite à incapacité médicale constatée	1 aller et retour/jour maxi 30 € jours - maxi 500 €	
2) Frais de garde d'un enfant de moins de 15 ans	De 7 h à 19 h sur 7 jours	
L. ASSISTANCE		
1) Rapatriement	Frais réels	
2) Frais médicaux à l'étranger	4 410 €	

201607 - MMA-IAPD Assurances Mutuelles société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 126 - MMA-IAPD société anonyme au capital de 537052388 euros, RCS Le Mans 440 048 882 - Entreprises régies par le Code des Assurances

- (1) Ce montant constitue également un maximum pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance.
 (2) Ce montant n'est pas indexé. Il constitue également un maximum tous dommages confondus pour l'ensemble des réclamations résultant d'un même sinistre.
 (3) Garantie maximum : 1 525 000 euros (non indexé) en cas de sinistre collectif.
 (4) À l'exclusion des frais de lunetterie, de lentilles, de prothèses dentaire et auditive, qui bénéficient du remboursement forfaitaire prévu au C-1).
 (5) Suite à hospitalisation sur place de l'élève supérieure à 10 jours.
 (6) voir définitions aux conditions générales

Votre Assurance Scolaire



CONTRAT

Assurance "Scolaire - trajet" et "Extra-scolaire"

NOTICE D'INFORMATION du contrat n° 119118818 (dispositions relatives aux élèves)

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT NOTRE DAME DE LA COMPASSION

N° Assistance 01 40 25 59 59

Adam BRUNNEVAL

Agent Général Exclusif MMA

29 place du petit Martroy 95300 PONTOISE

01 30 17 40 40

cabinet.brunneval@mma.fr

N° Orias 16002798 www.orias.fr



ENTREPRENEURS D'ASSURANCES

Le risque est assuré par la société MMA IARD ci-après dénommée "Société".

Le contrat se compose

- des Conditions Générales n° 250 et des conventions spéciales n° 003 et 004 (disponibles sur simple demande auprès du Cabinet BRUNNEVAL, Agent Général MMA à Pontoise),
- des Conditions Particulières du contrat collectif souscrit par l'établissement d'enseignement ainsi que des éventuels avenants, qui forment un seul et même ensemble contractuel et constituent la preuve des garanties délivrées par la Société.

Il est régi par le Code des assurances et établi sur la base de la liste nominative des élèves inscrits, transmise à la société par l'établissement d'enseignement.

En cas de difficulté, l'Assuré peut consulter

- **Notre Agent Général, Cabinet BRUNNEVAL** N° Orias 16002798
29 place du Petit Martroy 95300 PONTOISE - Tél. 01 30 17 40 40
Email : cabinet.brunneval@mma.fr.

Si votre mécontentement persiste, ou si ce premier échange ne vous donne pas satisfaction, vous pourrez solliciter directement le Service Réclamations Clients, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9.

En cas de désaccord, vous aurez alors la possibilité de solliciter l'avis d'un Médiateur. Le Service Réclamations vous transmettra ses coordonnées.

Autorité chargée du contrôle des assurances

(article n°L112-4 du Code des assurances)

L'autorité chargée du contrôle des entreprises d'assurances qui accordent les garanties prévues par le présent contrat est l'ACPR (AUTORITÉ DE CONTRÔLE PRUDENTIEL ET DE RÉOLUTION) - 61 rue Taitbout 75436 PARIS Cedex 9.

Loi Informatique et Liberté

Les données personnelles communiquées sont nécessaires pour les traitements informatiques liés à la gestion de votre contrat.

Elles peuvent également faire l'objet de traitements spécifiques et d'informations aux autorités compétentes dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur notamment relatives à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Elles pourront être enregistrées à des fins de formation de notre personnel et dans le cadre de la gestion de nos sinistres. Elles pourront être utilisées par nos mandataires, nos réassureurs, nos partenaires et organismes professionnels. Vous pouvez à tout moment exercer vos droits d'opposition, de communication, de rectification et de suppression de vos données personnelles par courrier adressé au Service Réclamations Clients MMA, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9.

1 - Objet du contrat

Le présent contrat est destiné à garantir les élèves de l'établissement d'enseignement "Notre Dame de la Compassion", 8 place Nicolas Flamel 95300 PONTOISE, et de l'établissement de Jouy-le-Moutier. Tout élève régulièrement inscrit auprès de l'établissement bénéficie des garanties accordées au titre de ce contrat.

Tout élève quittant l'établissement perd le bénéfice des garanties du présent contrat.

2 - Circonstances dans lesquelles jouent les garanties

(titre 1.4 des conditions particulières)

MMA garantit l'assuré* pour les accidents survenus pendant le temps des activités scolaires, sportives et socioculturelles organisées par l'établissement scolaire fréquenté, le trajet aller-retour du domicile à l'établissement scolaire et la vie privée, y compris pendant les vacances scolaires du 01/09/2016 au 31/08/2017.

3 - Garanties

Suivant les modalités fixées aux Conditions Générales et dans les limites de garanties prévues ci-après et **sous réserve des exclusions dont les principales sont énoncées ci-après**, l'élève bénéficie des garanties suivantes :

- **Responsabilité civile, à l'exclusion des dommages :**
 - **causés intentionnellement par l'assuré**
 - **causés à l'assuré responsable du sinistre**
 - **résultant d'incendie, d'explosion, de phénomènes d'ordre électrique ou de l'action de l'eau, prenant naissance dans les locaux**
 - **d'activités sportives pratiquées avec une licence**
 - **dans la réalisation desquels sont impliqués tous véhicules terrestres à moteurs**
 - **occasionnés par la participation de l'assuré à des attentats, émeutes, mouvements populaires, actes de terrorisme ou de sabotage, actions de groupe menées à force ouverte**
 - **causés par les bateaux et engins maritimes et fluviaux, dont l'assuré ou les personnes dont il est responsable ont la propriété, la conduite ou la garde.**
- Défense Pénale et Recours pour les seuls sinistres garantis.
- Dommages corporels* subis par l'assuré, **à l'exclusion :**
 - **des dommages résultant de la perte ou du bris des appareils orthodontiques**
 - **des claquages, lumbagos, tours de rein et déchirures musculaires résultant de la pratique des sports.**
- Frais de recherches et de secours, **à l'exclusion des sinistres résultant de l'utilisation d'un moyen de transport aérien par l'assuré.**
- Frais de remise à niveau scolaire.
- Dommages aux instruments de musique.
- Vol et dommages en cas d'agression et de racket.
- Sont également exclus les accidents subis par l'élève :
 - **dans le cadre d'une activité professionnelle**
 - **résultant de l'usage de drogues, stupéfiants, d'alcool, tranquillisants non prescrits médicalement.**

4 - Fonctionnement dans le temps des garanties "Responsabilités civiles"

Le présent contrat ayant pour objet la couverture de risques de particuliers, la garantie est déclenchée par le fait dommageable*. La société apporte sa garantie lorsqu'une réclamation consécutive à des dommages causés à autrui est formulée et que la responsabilité de l'assuré* ou celle des autres personnes garanties par le contrat est engagée, dès lors que le fait à l'origine des dommages est survenu entre la date de prise d'effet et après d'éventuelles reconductions, la date de résiliation ou d'expiration de la garantie.

La déclaration de sinistre doit être adressée à l'assureur dont la garantie est ou était en cours de validité au moment où le fait dommageable* s'est produit.

IMPORTANT : En cas de sinistre en dehors des activités scolaires, la déclaration devra être faite directement au Cabinet BRUNNEVAL ci-dessus référencé.

* Fait, acte ou événement à l'origine des dommages subis par la victime et faisant l'objet d'une réclamation.